



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale
1009 Pully

Préavis N° 1 - 2018

du Comité de direction au Conseil intercommunal

Comptes de l'année 2017

Responsabilité(s) du dossier :

- Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction

Pully, le 1er mai 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'Association de communes Sécurité Est Lausannois a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2017, arrêtés au 31 décembre 2017.

1. Introduction

L'exercice 2017 représente la sixième année d'activité de notre Association et par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2017 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2017 peut être qualifié de bon, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2017 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2017 (en CHF)	Budget 2017 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	7'996'092.85	8'315'350.00	-319'257.15	-3.8%
Biens, services et marchandises	1'710'503.43	1'908'893.00	-198'389.57	-10.4%
Amortissements	83'833.40	83'500.00	333.40	0.4%
Rembt, part. et subv. collectivités	323.75	2'500.00	-2'176.25	-87.1%
Aides et subventions	0.00	500.00	-500.00	-100.0%
Attributions fonds + fin. spéciaux	195'400.00	150'000.00	45'400.00	30.3%
Total des charges	9'986'153.43	10'460'743.00	-474'589.57	-4.5%
Revenus du patrimoine	4'695.00	9'000.00	-4'305.00	-47.8%
Taxes, émoluments, prod. Ventes	2'281'330.54	1'890'240.00	391'090.54	20.7%
Part recettes cantonales sans aff.	4'827.75	0.00	4'827.75	
Participations et rebts coll. publ.	7'695'300.14	8'561'503.00	-866'202.86	-10.1%
Total des revenus	9'986'153.43	10'460'743.00	-474'589.57	-4.5%

Ainsi, comparés aux charges et revenus de l'exercice 2016, les comptes 2017 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2017 (en CHF)	Comptes 2016 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	7'996'092.85	7'945'191.75	50'901.10	0.6%
Biens, services et marchandises	1'710'503.43	1'534'072.21	176'431.22	11.5%
Intérêts passifs	0.00	350.55	-350.55	-100.0%
Amortissements	83'833.40	103'620.50	-19'787.10	-19.1%
Rembt, part. et subv. collectivités	323.75	397.55	-73.80	-18.6%
Aides et subventions	0.00	116.15	-116.15	-100.0%
Attributions fonds + fin. spéciaux	195'400.00	150'000.00	45'400.00	30.3%
Total des charges	9'986'153.43	9'733'748.71	252'404.72	2.6%
Patentes et concessions	0.00	2'000.00	-2'000.00	-100.0%
Revenus du patrimoine	4'695.00	7'340.00	-2'645.00	-36.0%
Taxes, émoluments, prod. Ventes	2'281'330.54	2'040'132.94	241'197.60	11.8%
Part recettes cantonales sans aff.	4'827.75	4'158.90	668.85	16.1%
Participations et rebt coll. publ.	7'695'300.14	7'620'336.43	74'963.71	1.0%
Prélèvements fonds + fin. spéciaux	0.00	59'780.44	-59'780.44	-100.0%
Total des revenus	9'986'153.43	9'733'748.71	252'404.72	2.6%

2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2017, inférieures de 4.5% par rapport au budget 2017 et plus élevées de 2.6% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2016.

2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont inférieures de 3.8% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2017 et supérieures de 0.6% par rapport à celles constatées dans le bouclage des comptes 2016.

L'effectif du personnel œuvrant pour l'Association est de 60.9 ETP, soit exactement le même effectif que celui constaté dans le cadre des bouclages des comptes 2015 et 2016. Les non dépenses constatées pour ce type de charges proviennent pour l'essentiel du délai de remplacement des policiers ayant quitté notre Association.

2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont inférieures de 10.4% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2017 et supérieures de 11.5% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2016.

Les non dépenses d'un peu moins de CHF 200'000.00 par rapport au budget 2017 s'expliquent de la manière suivante :

<u>Explications</u>	<u>Montants (en CHF)</u>	
Diminution des achats de matériel	CHF	89'000.00
Diminution des achats et du prix du carburant	CHF	29'000.00
Diminution de l'entretien de la signalisation routière	CHF	31'000.00
Diminution des honoraires et frais d'études	CHF	38'000.00
Diverses diminutions	CHF	13'000.00
Total des non dépenses	CHF	200'000.00

2.3. Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les charges concernant les attributions aux fonds et financements spéciaux sont supérieures de 30.3% à celles prévues dans le cadre du budget 2017 et par rapport à celles réalisées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2016. Cette progression s'explique essentiellement par l'attribution à la provision sur débiteurs douteux suite à l'ajustement du montant en fonction du montant des débiteurs ouverts au 31 décembre 2017.

3. Analyse des revenus

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2017, inférieurs de 4.5% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2017 et supérieurs de 2.6% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2016.

3.1. Taxes, émoluments et produits des ventes

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont supérieurs (+20.7%) par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2017 et de 11.8% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2016.

Cet écart s'explique par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs ainsi qu'un niveau des amendes plus élevé.

3.2. Part à des recettes cantonales sans affectation

Les revenus relatifs à la part des recettes cantonales sans affectation concernent la redistribution de la taxe sur le CO2 par le biais de la caisse AVS.

3.3. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 10.1% par rapport à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2017 et supérieurs de 1.0% par rapport aux comptes de l'année 2016.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu plus de CHF 865'000.00 aux prévisions incluses dans le budget 2017 et supérieures d'environ CHF 75'000.00 par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2016.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2017	Budget 2017	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	509'359.86	529'818.00	-20'458.14	-3.9%	139.09
Paudex	227'417.74	260'120.00	-32'702.26	-12.6%	153.66
Pully	6'523'303.83	7'279'678.00	-756'374.17	-10.4%	358.54
Savigny	435'218.71	491'887.00	-56'668.29	-11.5%	129.84
Total	7'695'300.14	8'561'503.00	-866'202.86	-10.1%	288.34

Par rapport à l'année 2016, la participation des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2017	Comptes 2016	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Belmont-sur-Lausanne	509'359.86	526'308.00	-16'948.14	-3.2%
Paudex	227'417.74	195'134.03	32'283.71	16.5%
Pully	6'523'303.83	6'433'605.66	89'698.17	1.4%
Savigny	435'218.71	465'288.74	-30'070.03	-6.5%
Total	7'695'300.14	7'620'336.43	74'963.71	1.0%

4. Conclusions

Le sixième exercice de l'Association Sécurité Est Lausannoise se révèle positif. Le Comité de direction a tenu le budget présenté sans difficulté. Le coût net à charge des communes partenaires a très légèrement augmenté et est par conséquent resté relativement stable par rapport à celui constaté lors du bouclage des comptes de l'année 2016. Ceci confirme que l'Association Sécurité Est Lausannoise a atteint son rythme de croisière.

Dans ce contexte, la maîtrise des coûts restera pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de direction.

Par conséquent, nous gèrerons les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association Sécurité Est Lausannois devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal
de l'Association Sécurité Est lausannois

1. vu le préavis No 1 - 2018 du Comité de direction du 1er mai 2018,

2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. d'adopter les comptes 2017 de l'Association de communes Sécurité Est Lausannois.

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 22 mai 2018.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président

Le secrétaire



J.-M. Chevallaz

D.-H. Weber

Annexes :

-
- les comptes 2017
 - attestation des comptes 2017 par la fiduciaire